

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03 / AONO/CABTA2/M/SG/
 SIGAMP/CIPM/2026 DU 19 JAN 2026 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX
 (02) SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE D'APPLICATION GROUPE 3 B DU
 QUARTIER KPOKOLOTA ET A L'ECOLE PUBLIQUE D'APPLICATION GROUPE 2 B DU
 MARCHE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BERTOUA 2^{ème} DEPARTEMENT
 DU LOM ET DJEREM.**

Financement: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC – 2026-

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de la mise en œuvre du Budget d'Investissement Public de l'exercice budgétaire 2026, Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Bertoua 2^{ème} maître d'ouvrage, lance un appel d'offres Pour la construction d'un bloc de deux (02) salles de classes à l'école publique d'application groupe 3 B du quartier Kpokolota et à l'école publique d'application groupe 2 B du marché dans la commune d'arrondissement de Bertoua 2^{ème}, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est.

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations (sous réserve des études géotechniques) ;
- Les travaux de maçonnerie en élévation ;
- Les travaux de Charpente – Couverture – Faux plafond ;
- Les travaux de menuiseries bois – Menuiseries métalliques ;
- Les travaux d'Electricité ;
- Les travaux de peintures ;
- Les travaux de VRD ;

3. Tranches/Allotissement

Les travaux sont exécutés en deux lots.

N° lot	Désignation des travaux	Commune	Montant Prévisionnel
01	Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EPA Groupe 3 'B'du quartier KPOKOLOTA (Lot 1)	Bertoua 2 ^{ème}	20 000 000 FCFA TTC
02	Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole	Bertoua 2 ^{ème}	20 000 000 FCFA TTC

	Publique d'Application Groupe 2 'B' du marché (Lot 2)		
--	--	--	--

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est **de 20 000 000 (vingt millions) FCFA TTC** par lot.

5. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **quatre (04) mois calendaires**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, de l'exercice 2026

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est : En ligne. A cet effet un soumissionnaire ne peut utiliser à la fois le mode en ligne et le mode hors ligne

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses offres, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel du (ou des) lot(s) sollicités, délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances et dont les montants sont contenu dans le tableau ci-après et valable jusqu'à quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

N° lot	Désignation des travaux	Montant TTC	Montant de la caution
01	Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EPA Groupe 3 'B' du quartier KPOKOLOTA (Lot 1)	20 000 000	400 000
02	Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique d'Application Groupe 2 'B' du marché (Lot 2)	20 000 000	400 000

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics dans les Services de la Commune d'Arrondissement de Bertoua 2ème, sis au quartier Ekombitié aux heures ouvrables ou en version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://publiccontracts.cm> ainsi que sur le site de l'Agence de Régulation des Marchés Publics(ARMP) dès publication du

présent avis.

11.Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Bertoua 2ème sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du DAO de 60 000 F (Soixante mille franc CFA) payable auprès de la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Bertoua 2ème.

12.Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais devra être transmise par le soumissionnaire exclusivement sur la plateforme COLEPS dont l'adresse est ci-dessus mentionnée, au plus tard le ~~17 FEB 2026~~ A ~~19~~ heure précise et portera les mentions suivantes :

~~APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03 / AONO/CABTA2/M/SG/ SIGAMP/CIPM/2026 DU 19 JAN 2026 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE D'APPLICATION GROUPE 3 B DU QUARTIER KPOKOLOTA ET A L'ECOLE PUBLIQUE D'APPLICATION GROUPE 2 B DU MARCHE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BERTOUA 2^{eme}, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.~~

.....
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

«Financement: BIP 2026»

Lot N° _____

Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication Claire et lisible “copie de sauvegarde” en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

13.Recevabilité des plis

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel du (ou des) lot(s) sollicité (s), timbrée et délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministre des Finances.

La caution devra rester valable cent vingt (120) jours à compter de la date de remise des offres. La caution de soumission produite mais non timbré ou non revêtue de la mention manuscrite de l'établissement financier émetteur, ou n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront être datées d'au plus Trois (03) mois

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevable. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'Appel d'offres sera déclarée irrecevable.

14.Ouverture des plis

L'ouverture des offres numérique s'effectuera sous la plateforme COLEPS en un seul temps et

aura lieu le **17 FEV 2016** à partir de **13** heure précise par la commission Interne de Passation des Marchés de la commune d'Arrondissement de Bertoua 2^{ème} dans la salle des délibérations de ladite commune sis au quartier EKOMBITIE, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

15. Critères d'évaluation des offres

15.1. Critères Eliminatoires

a. Offre administrative

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission ;
- 4) Absence de l'attestation de catégorisation;
- 5) Non-conformité au mode de soumission.

b. Offre technique

- 1) Une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ;
- 2) Absence de plus de deux (02) critères de qualification essentiels de l'offre technique;
- 3) Note technique supérieur ou égale à 21 oui sur 26

c. Offre financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO ;
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ;

15.2 Critères essentiels

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Déclaration sur l'Honneur de visite du site signée par le soumissionnaire ;
- 2) Personnel d'encadrement ;
- 3) Moyens matériels ;
- 4) Références dans d'autres domaines que le bâtiment ;
- 5) Chiffre d'affaires justifié d'au moins 80 % du montant prévisionnel du projet sur les trois (03) dernières années ;
- 6) Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux ;

N.B : Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 80%, (soit au moins 21 « oui » sur 26) seront examinées, Si aucune offre n'obtient le pourcentage requis, elle est rendu infructueuse.

16. Attribution

Sous réserve des dispositions de l'Article 103 (1) du décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics, un marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre :

- 1) Administrative sera jugée conforme ;
- 2) Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% ;
- 3) Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

17. Nombre maximum de lots :

Dans le cadre du présent Appel d'Offres, un soumissionnaire ne peut être attributaire que d'un (01) lot.

18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

19. Renseignements complémentaires

- 1- Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès à la structure interne de gestion administrative des marchés publics de la Commune d'Arrondissement de Bertoua 2ème, aux numéros de téléphones : 690 13 44 32 / 673 177 987 ;
- 2- Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

20. Addendum to the Tender Notice

The Contracting Authority reserves the right, if necessary, to make any other subsequent useful modification to this tender notice. However, the date and number of the notice shall be authoritative.

Fait à Bertoua le 19 JAN 2026
Le Maire (Maître d'Ouvrage),

Copies:

- Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) ;
- ARMP ;
- Président CIPM/CABTA2^{ème} ;
- DDMINDEVEL /LD;
- Chef Service SIGAMP ;
- Affichage / chrono.



Omer Solla Pitol